



Liste des programmes d'aide financière à sortir cet automne !

Septembre 2022

Du 12 septembre au 7 octobre – [Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale](#) | vise à soutenir de nouveaux projets ou bonifier l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant le relâche scolaire et la période estivale 2023. Un soutien financier maximal de 15 000 \$ peut être attribué par projet (pour l'ensemble des volets) et par organisme.

27 septembre - [Fonds pour les infrastructures naturelles](#)

Les projets doivent entrer dans une des 4 catégories du programme notamment : 1- Aménagement ou restauration d'espaces verts (forêts urbaines, toits verts, parcs et jardins communautaires, etc.); 2- Construction ou restauration de systèmes de rétention d'eau naturalisés (bassins d'eaux pluviales naturalisés, milieux humides et restauration côtière); Les projets peuvent inclure des éléments de conception visant à améliorer l'accès à la nature, notamment les espaces verts et les plans d'eau. Ces éléments ne sont admissibles que s'ils sont liés à l'ensemble du projet. Les éléments de conception comprennent des sentiers, des bancs, des panneaux de signalisation et des jetées multifonctionnelles.

30 septembre - [Programme de soutien à l'action bénévole](#)

But : ce programme met à la disposition de chacun des membres de l'Assemblée nationale une enveloppe dédiée au financement des interventions en matière de loisir, de sport, d'équipements légers et d'action communautaire dans leur circonscription.

[Programme d'aide à la voirie locale \(PAVL\)](#)

16 septembre - Volets Redressement et Accélération | **30 septembre** - Volet Soutien

Octobre-Novembre 2022

À SURVEILLER cet automne - [Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités de plein air](#) – dernier appel de projet : 17 septembre 2021

Vise à soutenir des projets de mise à niveau et de développement des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air.

15 octobre – [Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine](#)

Pour les festivals locaux qui commencent entre le 1er juillet et le 31 août de la prochaine année civile.

Du 21 septembre au 1er novembre - [Programme Nouveaux Horizons pour les aînés](#)

Vise supporter les projets communautaires permettant aux aînés de partager leurs connaissances, leurs compétences et leurs expériences et d'aider leur collectivité à accroître leur capacité à régler certains problèmes locaux sont admissibles à une subvention pouvant atteindre 25 000 \$ par année, par organisme.

Du 20 octobre au 20 novembre - [Programme d'assistance financière de Loisir Sport Centre-du-Québec \(PAFILR\)](#) Vise soutenir l'organisation de projets en activité physique, plein air, loisir culturel, sport ou travaux légers de mise à niveau aux normes de modules de jeux et terrains récréatifs et sportifs. Des sommes entre 500\$ et 5 000\$ seront accordées.

Note : Le formulaire en ligne pour soumettre votre projet est accessible sur cette page, mais seulement pendant les périodes d'ouverture de l'appel de projets.

À SUVEILLER en novembre – [Canada en fête](#)

Offre l'occasion aux citoyens canadiens de partager leurs expériences, leurs histoires, leurs mythes et leurs symboles. Patrimoine canadien octroie des appuis financiers pour des activités qui se déroulent pendant la période *Le Canada en fête*, du 21 juin au 1^{er} juillet.

15 novembre - [Programme Hydro-Québec pour la mise en valeur des milieux naturels](#)

Soutenir des initiatives de mise en valeur, d'aménagement et d'implantation d'infrastructures facilitant l'accessibilité publique aux milieux naturels tout en assurant la protection de la biodiversité.

Du 3 au 18 novembre - [Fonds d'aide au sport Bon départ](#)

Vise les programmes d'activités se **réalisant entre le 1er janvier et le 30 avril 2023** et aider les organismes à couvrir les frais associés à la présentation d'activités sportives et récréatives : Superviseurs de programme, animateurs et entraîneurs; Frais liés aux installations; Frais d'équipement ou transport.

30 novembre – [Programme d'aide au transport collectif régional – Municipalité amies des aînés](#)

Vise améliorer la mobilité des aînées et aînés (personnes de 65 ans et plus) en milieu rural.

NOUVEAU | Dépôt en continu - [Fonds de transport de Loisir Sport Centre-du-Québec](#)

Critères d'éligibilité : Les activités admissibles doivent obligatoirement être récréatives ou sportives et issues de fédérations sportives québécoises ou d'organismes nationaux de loisir reconnu par le ministère de l'Éducation. Les déplacements admissibles devront être faits à l'intérieur du Québec seulement et devront être d'au moins 400 km (aller seulement). Les bénéficiaires du fonds de transport devront réinvestir 20 % du montant reçu au fonds de transport.

NOUVEAU | Dépôt en continu jusqu'au 31 décembre 2023 - [Programme Destination nature!](#)

S'adresse aux établissements d'enseignement secondaire ou collégial. Vise à permettre aux jeunes de 15 à 24 ans de profiter des bienfaits associés au contact avec la nature, ainsi que de leur partager les connaissances et l'envie de participer à sa protection. Couvre les frais afférents à la location d'un autobus ou de tout autre véhicule jugé approprié à destination d'un milieu naturel situé à moins de 150 km de l'établissement scolaire participant. Offre un financement allant jusqu'à 540\$ par véhicule, pour un maximum de 2 700\$ par demande.

NOUVEAU | Dépôt en continu jusqu'au 31 mars 2025 - [Programme OASIS](#)

Viser à soutenir des projets de verdissement qui permettront de réduire, plus spécifiquement, les impacts des vagues de chaleur et des pluies torrentielles, deux phénomènes météorologiques qui sont de plus en plus fréquents à cause des changements climatiques. Les infrastructures vertes admissibles sont celles qui permettent de créer des îlots de fraîcheur ou de gérer l'eau de pluie à la source.

Dépôt de demande de subvention EN CONTINU

Dépôt en continu - [FRR volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale](#)

Viser à encourager les collaborations entre les organismes municipaux par l'accroissement du nombre de projets de coopération intermunicipale permettant l'amélioration des services offerts aux citoyens.

[Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales \(PRACIM\)](#)

Dépôt de projet en continu, toutefois les demandes sont présélectionnées à trois périodes dans l'année, soit en janvier, en mai et en septembre. Viser à soutenir l'amélioration, l'ajout, le remplacement et le maintien de bâtiments municipaux de base, qu'ils aient une vocation municipale ou communautaire. Cela a pour but de résoudre des problématiques importantes associées à leur état ou de remédier à leur absence. Le programme a également pour objectif de favoriser la réalisation de projets visant la mise en commun de services pour ces mêmes bâtiments. Le PRACIM est composé de deux volets : Volet 1 — Projets de bâtiments de base à vocation municipale ou communautaire; Volet 2 — Projets de bâtiments de base à vocation municipale ou communautaire dans le cadre d'une mise en commun de services ou d'un regroupement municipal.

[Fonds du Grand Mouvement Desjardins](#)

Viser à soutenir des projets collectifs qui influencent positivement la vitalité de nos milieux par la mobilisation et l'implication des principaux acteurs de la communauté. Organismes admissibles: Coop, OBNL, privé, municipal, scolaire.

[Fonds des legs – Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine](#)

Il est recommandé de déposer votre demande d'aide au moins 12 mois avant la date de début du projet proposé (ou six mois pour les projets dont le budget total est inférieur à 200 000 \$).

[Subventions aux municipalités pour la gestion des actifs](#) | [Rénovation de bâtiments de loisir](#)

But : financement d'un large éventail d'activités liées à la gestion des actifs : Évaluation de la gestion des actifs; Élaboration de plans, de politiques et de stratégies de gestion des actifs; Collecte de données et rapports liés aux actifs; Formation et développement organisationnel en matière de gestion des actifs; Transfert de connaissances sur la gestion des actifs.

[Initiative soutenir les fondements de l'infrastructure culturelle \(financement supplémentaire 2022-2023\)](#)

Il n'y a pas de date limite. Toutefois, les demandeurs sont encouragés à présenter leur demande le plus rapidement possible. Les demandes seront évaluées au fur et à mesure qu'elles seront reçues par le programme, jusqu'à ce que les fonds soient épuisés.

[Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux \(PRABAM\)](#)

Période de dépôt : Aucun dépôt de projet n'est requis | Tous les travaux admissibles devront être réalisés entre le 1er juin 2021 et le 31 mai 2023. L'enveloppe du PRABAM a été répartie entre toutes les municipalités admissibles à raison d'un montant de base de 75 000 \$. Le solde de l'enveloppe a ensuite été réparti auprès des municipalités admissibles de plus de 1 000 habitants au prorata de leur population. Ainsi les contributions prévues varient entre 75 000 \$ et près de 180 000 \$. Les travaux admissibles visent les infrastructures suivantes : les hôtels de ville, les casernes de pompiers, les garages et entrepôts municipaux ainsi que les centres ou salles communautaires.

[Programme Réfection et construction des infrastructures municipales \(RÉCIM\)](#)

Période de dépôt : Le RÉCIM est entré en vigueur le 15 mai 2018 et aucune nouvelle promesse d'aide financière ne pourra être accordée après le 31 mars 2023.

[Fonds régions et ruralité \(FRR 2022-2025\)](#) adressez-vous à votre MRC

[MRC Arthabaska](#)

[MRC Bécancour](#)

[MRC Drummond](#)

[MRC Érable](#)

[MRC Nicolet-Yamaska](#)